

Lussagnet-Lusson

D'hier à aujourd'hui



Église de Lussagnet



Église de Lusson



Calvaire et puits à Lusson



Comité des fêtes



Monuments aux morts



Ancienne École



Nouvelle Mairie

N ° 1 - N o v e m b r e 2 0 1 5

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale
Merci à toutes les personnes qui ont contribué*

Le mot de Monsieur le Maire



J'ai le plaisir de vous présenter notre premier bulletin municipal. Sa forme, son contenu et sa périodicité évolueront en fonction de l'intérêt que vous y porterez et de vos remarques qui retiendront notre plus grande attention.

Notre petit village, fort aujourd'hui de ses 172 habitants, a beaucoup évolué en quelques années. Sa population s'est beaucoup renouvelée et enrichie de nouveaux arrivants, aux activités diverses et issus de différents horizons.

Pour le Conseil Municipal, communiquer a longtemps consisté à faire véhiculer l'information par ses 11 conseillers qui représentaient bien la population, alors essentiellement agricole.

Il est temps aujourd'hui de moderniser notre communication. C'est l'objectif de ce bulletin municipal. Et pour réussir dans cette tâche, nous avons la chance de bénéficier de l'aide de Germaine Salamagnou et de Frédérique Michaud qui auront la liberté du contenu et l'accès à toutes les informations disponibles en mairie.

Nous nous efforcerons de relater de notre mieux les événements du village ainsi que les décisions du Conseil Municipal qui engagent l'avenir. Nous ferons régulièrement état de nos recettes et nos dépenses et des projets en cours.

Bonne lecture

Michel LABORDE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Déchèterie : Mercredi et Samedi de 15h à 18h

Calendrier 2016

Janvier : Vœux du Conseil Municipal

Mi-juillet : repas du village

1^{er} samedi et dimanche d'octobre : fête du village

Etat civil 2014 - 2015

Mariages

GIRARD Cyril et CLARAZ Lidwine

LACOSTE Guillaume et CLAVE
Audrey

Naissances

ETCHEVERRY Robin

LAVAL Alec

LEUGE Gabriel

FERNANDES DA SILVA Jade

SENZER Mathéo

Décès

BORDENAVE Victor

BORDENAVE Claude

CLABERES Raymonde

DELMAS Julia

GRANGE Aimée

LEUGE Louis

Equipe municipale

Maire : LABORDE Michel **1^{er} Adjoint :** BRIERE Arnaud

2^e Adjoint : LEUGE Yves **3^e Adjoint :** KHOLLER Pascal

Conseillers municipaux : (par ordre alphabétique)

BERT Jeannine – ETCHEVERRY Marc – LACOSTE Christophe – LEGAGNOA Patrick – PEBOSCQ Marie-Line –
TOUYA Laurent – VERDEJO Antoine

Commissions communales

Défense : LEGAGNOA Patrick

Finances : LEUGE Yves, BRIERE Arnaud, KHOLLER Pascal, LACOSTE Christophe

Voirie : LEUGE Yves, ETCHEVERRY Marc, VERDEJO Antoine, BERT Jeannine, TOUYA Laurent, LACOSTE
Christophe

Centre Communal d'Actions Sociales : BERT Jeannine, PEBOSCQ Marie-Line

Communication : BRIERE Arnaud

Location de la salle de fêtes : TOUYA Laurent, PEBOSCQ Marie-Line

Cimetières : KHOLLER Pascal

Représentants auprès des organismes de regroupements

SIVU entre 2 Lées : Entretien, voirie ...

Titulaires : ETCHEVERRY Marc, LEUGE Yves (Suppléants : BRIERE Arnaud, VERDEJO Antoine).

SIVOS Récrés A5 : Regroupement pédagogique ...

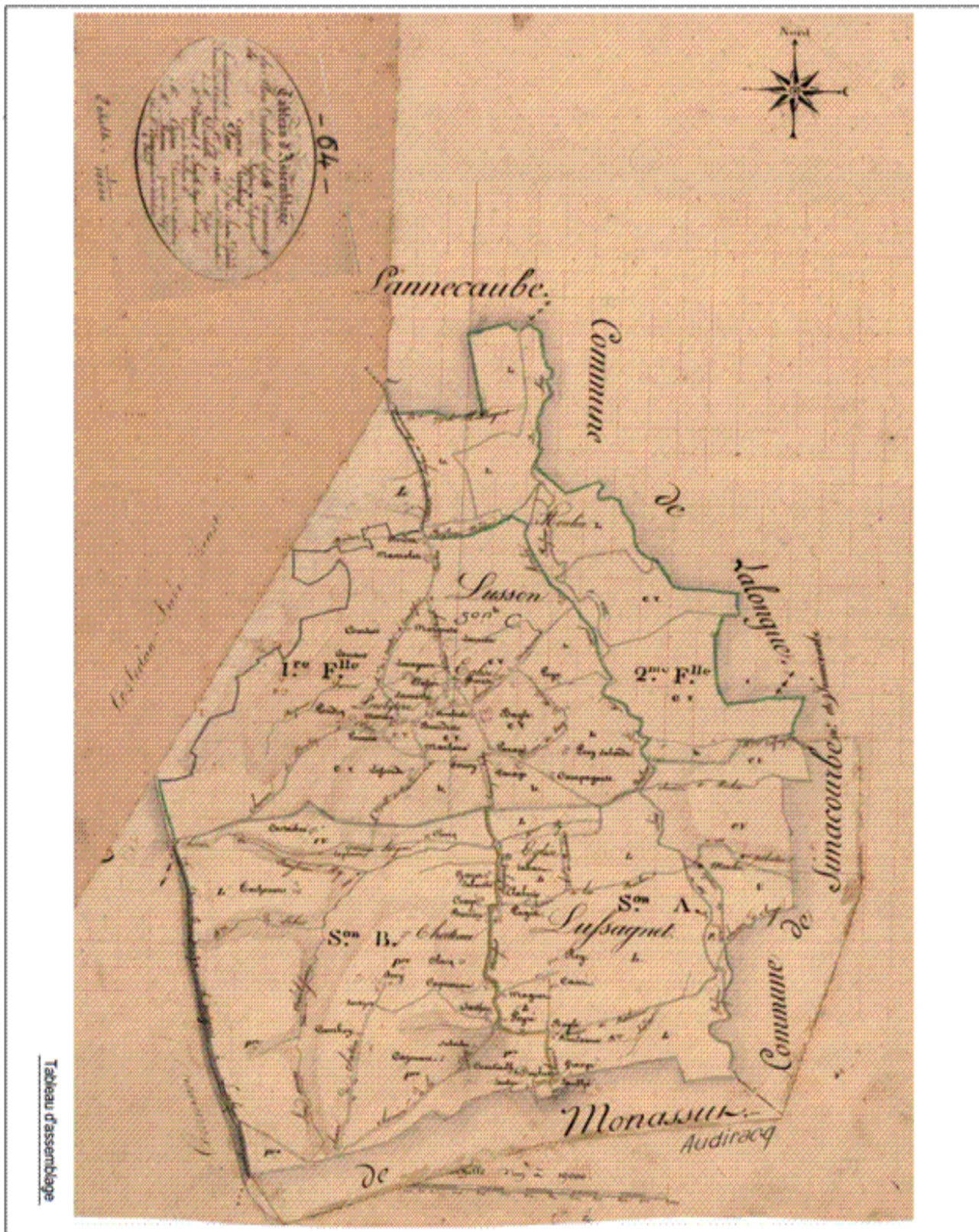
Titulaires : LABORDE Michel, LACOSTE Christophe (Suppléants : BERT Jeannine, BRIERE Arnaud)

CCL : Communauté de communes de Lembeye Titulaire : BRIERE Arnaud

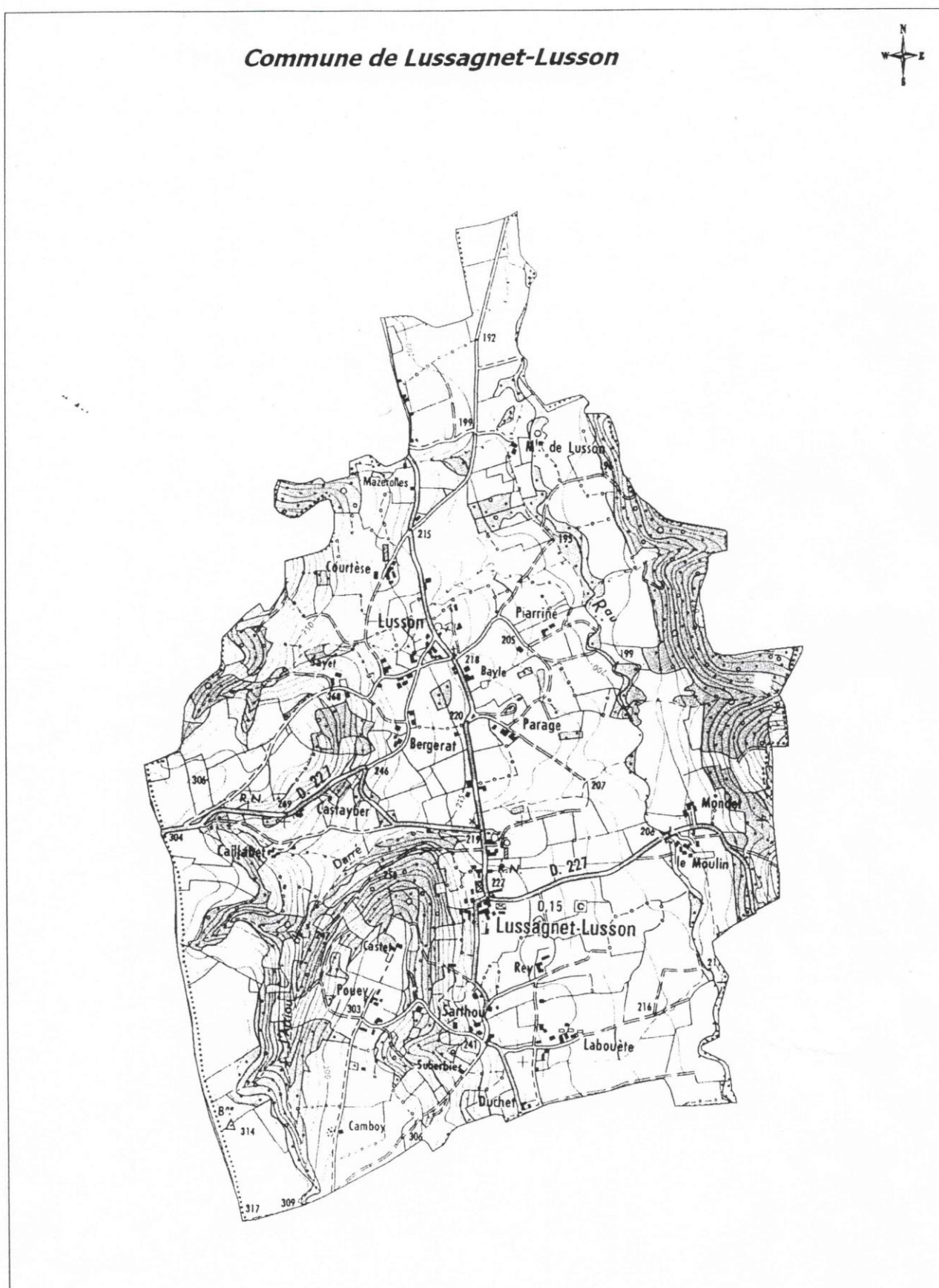
SIEAP : Syndicat des eaux Titulaire : BERT Jeannine (Suppléant : TOUYA Laurent)

SDEPA : Syndicat énergie Titulaire : BRIERE Arnaud (Suppléant : VERDEJO Antoine)

Carte cadastrale Napoléonienne



Carte cadastrale actuelle



Communauté de communes de Lembeye

La communauté de communes (CDC) regroupe 31 communes dont Lussagnet-Lusson fait partie.

Elle est composée de 44 membres issus des 31 communes du Canton.

Le représentant de la commune de Lussagnet-Lusson est Arnaud BRIERE.

Le président est Michel CHANTRE. Il y a 6 vice-présidents et 20 membres au Bureau Communautaires, qui élaborent les textes débattus en conseil communautaire.

La CDC a plusieurs compétences en matière de :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Logement social et espace de vie scolaire
- Traitement et élimination des déchets
- Action sociale communautaire
- Espaces culturels

SIECTOM — (syndicat Intercommunal Environnement Collecte Traitement Ordures Ménagères)

Le SIECTOM regroupe 5 communautés de communes : Lembeye, Morlaàs, Luy en Béarn, Garlin, Arzacq.

Cela représente 50 000 habitants, pour 130 communes. Le président est Michel CAYAUBE. Le représentant de la commune de Lussagnet-Lusson est Arnaud BRIERE.

Le SIECTOM s'occupe de la collecte des ordures ménagères, de la collecte sélective et de la gestion des 13 déchetteries, dont celle de Lussagnet-Lusson.

Le SIECTOM gère en régie directe le gros chantier 2015-2016 de réhabilitation des 13 déchetteries.



Nouvelles consignes de tri SIECTOM - Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac (et non dans un sac poubelle)
- Evitez de les imbriquer.

Equipe du Comité des fêtes - Association: LOISIRS LUSSAGNET LUSSON. Les "3L"

Président: LEGAGNOA Mathieu

Vice-Président: TRUPTIL Alexandre

Trésorière: LABORDE Emilie

Trésorière Adjointe : BRIERE Charlène

Secrétaire: BERT Vincent

Secrétaire Adjointe: LEGAGNOA Elodie

Membres: BERT Baptiste, COLEO Jérémy, CLABERES Pauline, LABORDE Clément, LACOSTE Célia, MARRACO Benjamin, PEBOSCQ Jean-Romain

Budget

Le vote du budget constitue l'un des actes majeurs de la vie municipale. C'est l'occasion, pour une communauté humaine, de définir ses priorités pour « vivre ensemble ». Cette année, conformément aux engagements pris, c'est le projet de nouvelle salle des fêtes qui représente l'effort principal.

Cette dépense est possible grâce aux bons résultats des années précédentes.

Résultats des comptes de l'année 2014

Excédent de fonctionnement	126 558 €
Excédent d'investissement	20 043 €
TOTAL	146 601 €

L'Etat se désengage et la Dotation globale de fonctionnement qu'il verse à notre commune baissera de 7,3% cette année et, à nouveau, d'autant en 2016 et 2017. Le Conseil Municipal a choisi de n'en faire supporter que la moitié aux contribuables que nous sommes.

Taxes communales

	2014	2015
Taxe d'habitation	8,94%	9,39%
Taxe foncière (bâti)	8,05%	8,45%
Taxe foncière (non bâti)	45,98%	48,27%

Projets majeurs 2015

Salle des fêtes (hors TVA)	423 000 €
Voirie (dont chemin de Cazet)	20 600 €
Renforcement électrification (part communale uniquement)	1 500 €

Outre la salle des fêtes, le budget 2015 prévoit des entretiens voiries et une opération de sécurisation (remplacement des fils nus par des câbles torsadés) de la distribution d'électricité. Au total, le budget primitif 2015 prévoit des dépenses de 238 899 € en fonctionnement et de 543 203 € en investissements.

La nouvelle salle des fêtes

Ce projet sera financé par notre autofinancement issu des excédents cumulés du fonctionnement sur plusieurs exercices, par les subventions obtenues, par l'emprunt long terme (le prêt du presbytère se terminant fin 2017, pour le même remboursement annuel, il laisse place à un nouvel emprunt de 115 000€ sur 25 ans, à 2%) ; par l'emprunt court terme à taux zéro permettant de couvrir la TVA et enfin par le crédit relais, sur 2 ans, qui permettra d'attendre les subventions.



Budget prévisionnel

Salle des fêtes

Dépenses	423 000 €
Subventions	180 000 €
Emprunts (Long et court terme)	84 600 €
Autofinancement	173 700 €

L'opération sera menée sur deux années, 2015 et 2016.

Histoire du village

C'est en 1831 que les deux villages de Lussagnet et de Lusson sont réunis.

Lussagnet et Lusson ont la même origine romaine : Lucius (il existait un site gallo-romain à Monassut et certainement ici aussi).

Le château (Xème ou XIème siècle) fortifié de Lussagnet était situé sur la motte féodale située en haut de la route Madine. Les ruines étaient encore visibles en 1828.

Un château existait aussi à Lusson, mais non fortifié, il était situé en haut de la route Sayet.

Seigneurs de Lusson

Premier : Famille Gaston Fébus (vers 1385)

Dernier : Jacques de Pondicq (mort en 1794)

Seigneurs de Lussagnet

Premier : Bernard de Lucenhet (1115-1141)

Dernier : Clément de Lussagnet (Mort en 1818)

Autrefois, on dénombrait la population par le nombre de feux (maisons habitées). Le premier recensement de Lussagnet et de Lusson date de 1385. Un feu correspondait à 5 ou 10 personnes. Les grands travaux de modernisation du village datent de 1930 pour l'électrification du village et 1969 pour l'eau potable.

Recensement de 1385

Lussagnet : 7 feux

Lusson : 11 feux

La population française était d'environ 17 millions d'habitants

Recensement de

Lussagnet-Lusson 2010

Le dernier recensement faisait part de 172 habitants.

Début 2015 un nouveau recensement a eu lieu.

Recensement de Lussagnet-Lusson 1896

308 habitants

En plus des cultivateurs il y avait 4 charpentiers, 9 fileuses, 1 couturière, 2 tailleurs, 3 forgerons, 4 cordonniers, 3 meuniers, 1 aubergiste, 2 lattiers*, 1 serrurier.

**Un lattier : fabricant de lattes en bois*

Lussagnet-Lusson

12ème : Lucenhe

1312 : Lusanheum

1402 : Lussanhet

1540 : Lusanlhet

1681 : Lusseugnet

Fin 18ème : Lussagnet

Le châtaignier



Rédaction

Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, contactez la Coordination.

Coordination - Frédérique MICHAUD et Germaine SALAMAGNOU

Crédit photos - Ginou LEGAGNOA

Présentation budget - Pascal KHOLLER

Présentation Communauté de communes - Arnaud BRIERE

Beaucoup de noms béarnais viennent de son nom: Castay, Castaing, Castaigne, Castagnet, Castarède, Castaybert... Nourrissante, calorique, la châtaigne a joué un grand rôle autrefois dans l'alimentation: elle a d'ailleurs été surnommée "le pain des pauvres". Le châtaignier peut atteindre 40m de haut et vivre de 300 à 400 ans. Son bois sert aussi bien pour faire des clôtures imputrescibles que pour construire des charpentes d'églises. Une différence entre châtaigne et marron: l'intérieur de la châtaigne est cloisonné, celui du marron est entier. Enfin, selon certains historiens, c'est sous un châtaignier que St. Louis rendait la justice et non sous un chêne!